

Le Canada signe une Convention du Conseil de l'Europe

Le Canada a signé une Convention sur le transfèrement des personnes condamnées, élaborée sous l'égide du Conseil de l'Europe. A son entrée en vigueur, cette Convention permettra aux Canadiens purgeant une longue peine en Europe de demander leur transfert au Canada pour y subir leur condamnation dans des pénitenciers canadiens.

L'annonce de cette signature a été faite conjointement par le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, et le solliciteur général, M. Robert Kaplan.

Le ministère du Solliciteur général sera responsable de l'application des dispositions de la Convention.

Il s'agit du quatrième accord de transfèrement conclu par le Canada, des accords bilatéraux ayant déjà été conclus avec les États-Unis d'Amérique (1978), le Mexique (1979) et le Pérou (1980). Aux termes de ces accords, 93 Canadiens ont, jusqu'à maintenant, été transférés au Canada. Des accords ont également été conclus avec la Bolivie, la France et la Thaïlande, mais n'ont pas encore été ratifiés. Il s'agit en outre de la première convention multilatérale élaborée sous l'égide du Conseil de l'Europe que signe le Canada.

Aux termes de la Convention, les Canadiens détenus dans des pays euro-

péens qui sont partie à la Convention peuvent demander d'être transférés au Canada pour y subir leur peine s'ils le désirent. Les personnes condamnées ne peuvent être transférées qu'après l'épuisement de tous les droits d'appel dans le pays de condamnation. Aucun condamné ne peut être transféré sans y avoir consenti, et le transfèrement doit être approuvé par les deux pays concernés. Le programme de transfèrement des condamnés vise à favoriser leur réinsertion en leur permettant de subir leur condamnation dans le pays dont ils sont ressortissants, près de leur famille et de leurs amis.

A l'heure actuelle, on connaît les cas de 24 Canadiens détenus dans des prisons d'États membres du Conseil de l'Europe.

La Convention a été signée au nom du Canada à Strasbourg (France), siège du Conseil de l'Europe, le 21 mars, par le consul général du Canada à Strasbourg, M. Jean-Yves Grenon.

La Convention entrera en vigueur le premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de trois mois après la date à laquelle trois États membres du Conseil de l'Europe auront exprimé leur consentement à être liés par la Convention. Pour le Canada, la Convention entrera en vigueur lorsqu'il aura exprimé son consentement à être lié par la Convention et lorsqu'il l'aura ratifiée.

Recherches nippono-canadiennes

Le Conseil de recherche du Japon et celui du Canada ont entamé des négociations en vue d'un important projet de recherches spatiales.

Selon une nouvelle de la Presse canadienne, il s'agit de la réalisation (plan, construction des pièces et assemblage) d'un spectromètre canadien, qui sera installé à bord d'un satellite japonais. Le spectromètre est un appareil qui enregistre et mesure les spectres et rayons lumineux de l'espace.

L'appareil sera assemblé au Canada, grâce à la technologie et aux matériaux canadiens. Une équipe de Canadiens sera chargée d'installer le spectromètre à bord du satellite japonais. Le Canada aurait non seulement accès aux données enregistrées par l'appareil, mais également aux informations analysées par l'équipement d'origine japonaise.

Si elle est approuvée par les autorités ministérielles japonaises, l'entente permettra au Canada d'acquérir les connaissances technologiques nécessaires, en plus de constituer un précédent dans la coopération spatiale avec le Japon.

Subventions à l'Amérique latine

Des subventions canadiennes à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPAS) et au Bureau des Nations Unies pour la coordination des secours en cas de catastrophe (UNDRO) serviront aux plans d'urgence contre les catastrophes des pays d'Amérique latine et des Antilles.

L'OPAS recevra \$5,5 millions pour son programme de préparatifs d'urgence dans les pays d'Amérique latine et des Antilles entre 1983 et 1987.

De son côté, l'UNDRO recevra \$660 000 pour soutenir ses activités dans le cadre de son projet panaméricain de préparation et de prévention.

Les fonds proviendront du budget d'assistance humanitaire internationale de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le Canada a été le premier pays à appuyer le programme lancé par l'OPAS en mars 1977, pour amener les pays menacés à mieux se défendre en face d'événements de ce genre.

D'autre part, le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que le Canada accordait son aide aux victimes d'inondations récentes au Pérou, en Boli-

Premier Ministre depuis 15 ans

Le 6 avril a marqué le quinzième anniversaire de l'accession du premier ministre Trudeau au poste de chef du Parti libéral du Canada.

M. Trudeau a succédé au premier ministre Lester B. Pearson, démissionnaire, à l'issue d'un congrès tenu le 6 avril 1968. Deux mois plus tard, il était reporté au pouvoir lors d'élections fédérales générales.

M. Trudeau est, à l'exception de sir John A. Macdonald et William Lyon Mackenzie King, le premier ministre canadien qui est resté le plus longtemps au pouvoir, soit 14 ans et trois mois, si l'on enlève les neuf mois pendant lesquels il a été chef de l'Opposition. (Sir John A. Macdonald a été premier ministre pendant 18 ans, 11 mois et 22 jours, avec un intervalle dans l'Opposition et Mackenzie King est resté au pouvoir pendant 21 ans et 5 mois, avec deux intervalles dans l'Opposition.)



M. Pierre Elliott Trudeau
Premier ministre du Canada